

« Au-devant d'un tsunami social »

Déjà fragilisées par la pandémie, les familles de la classe moyenne inférieure voient leur équilibre financier menacé par la hausse des prix. Les Centres sociaux protestants (CSP) romands appellent à des mesures dont une aide d'urgence.

«On a un peu l'impression d'aller au-devant d'un tsunami social», annonce le directeur du CSP Berne-Jura, Pierre Ammann, en confiant craindre en particulier le mois de janvier «avec les décomptes de charges». «On est préoccupé pour les familles à petit budget», précise Caroline Regamey, responsable de l'action sociale au CSP Vaud, tandis que la présidente de la faïtière CSP.ch, Bastienne Joerchel, assure que «leur marge pour couvrir les hausses annoncées n'existent pas».

Assurément, c'est à l'unisson que les quatre Centres sociaux protestants (CSP) ont tiré la sonnette d'alarme lors de leur conférence de presse annuelle, le 15 septembre. L'augmentation prévue des charges inquiète d'autant plus que ce service d'aide sociale avait décidé d'axer sa nouvelle campagne sur la précarité des familles bien avant la guerre en Ukraine.

En effet, avant même que l'inflation ne s'accélère, que les prix du pétrole, du gaz et de l'électricité n'augmentent et que les primes-maladie ne menacent d'augmenter de 10%, la situation était déjà critique pour une part des ménages.

«Certaines familles durement éprouvées durant la pandémie ne relèvent toujours pas la tête», assure Caroline Regamey. Car même si le taux de chômage baisse à nouveau, les nouveaux emplois ne garantissent pas forcément le même niveau de vie qu'auparavant. Sans compter qu'avant la pandémie, en 2019, 4,2% de la population active était concernée par la pauvreté (moins de 3976 francs par mois pour deux adultes et deux enfants). En outre, 20% de la population n'avait pas suffisamment d'économies pour faire face à une dépense exceptionnelle de 2500 francs. Forts de ces constats, les CSP craignent pour l'équilibre financier des familles



Les parents seuls sont considérés comme plus à risques.

à revenu modeste, notamment celles qui ont tenu bon grâce au système D (famille, prêts, etc). Or «on ne va pas pouvoir répondre aux sollicitations à venir», prévient Pierre Amman. Les ressources des centres sont insuffisantes. En outre, les aides financières accordées durant la pandémie par la Chaîne du Bonheur ont disparu.

Système complexe

Pour les CSP, le principal problème réside dans le fait qu'il n'existe pas, au niveau national, «de politique familiale globale et cohérente». En 2019, notre pays était d'ailleurs 31^e et dernier dans ce domaine au sein de l'OCDE, selon un classement de l'UNICEF. Or «lorsque les ressources manquent, la famille ne peut pas jouer le rôle qui lui incombe!», rappelle Caroline Regamey.

Les CSP regrettent ainsi des congés parentaux «encore timides», un nombre de structures d'accueil insuffisant et



Keystone

une conciliation travail-famille difficile, y compris pour les personnes au bénéfice de l'aide sociale.

Complicant l'organisation des familles contemporaines, cette inadaptation aux besoins engendre aussi des frais. Par exemple en requérant l'engagement d'une nounou à domicile.

Les CSP jugent en outre les soutiens financiers trop hétéroclites. Tous les parents bénéficient de déductions fiscales et d'allocations familiales. Toutefois, les montants diffèrent d'un canton à l'autre. Idem pour l'aide sociale.

De plus, certains cantons proposent des soutiens supplémentaires tels que des prestations complémentaires familiales. Mais les formulaires sont ardues à remplir.

Toute cette complexité constitue «une forme de violence administrative» pour les parents, en particulier pour les parents séparés qui vivent dans des cantons différents. Et comment s'en sortir

lorsque, avec le passage à la majorité, les primes maladie de l'enfant triplent (canton de Genève) et que les allocations tombent faute de formation?

Les CSP appellent à une politique familiale nationale globale. Dans l'immédiat, ils recommandent la mise en place d'une aide d'urgence pour la classe moyenne inférieure, qui n'a pas le droit à l'aide sociale. «Parfois en payant une seule facture, on peut éviter la dégringolade», souligne Alain Bolle, du CSP Genève.

En outre, les critères d'octroi d'aide, les forfaits d'entretien et les subsides d'assurance maladie devraient être revus. Et les prestations complémentaires généralisées.

Enfin, la population est invitée à faire des dons. Une campagne d'affichage se tient dans les gares romandes jusqu'au 2 octobre, avec des miroirs destinés à mettre en évidence que la précarité peut concerner tout le monde, comme la solidarité. |

«C'est très épuisant»

Infirmière dans la région de Vevey, Sarah* a trois garçons. Elle jongle avec les factures depuis qu'elle est devenue mère célibataire il y a six ans. Voici son témoignage.

«Je vis avec 3000 à 4000 francs par mois. Je suis toujours à la limite et c'est très épuisant. Comme j'ai la charge des enfants en semaine, je ne peux pas travailler plus de 60%. Car dans les soins, les postes avec des horaires 8h-17h sont inexistantes! Même si la garderie ouvre à 6h30, je dois solliciter mon entourage pour faire les jointures. Ce qui n'est pas possible tous les jours.

Je m'étais inscrite pour obtenir des prestations familiales complémentaires, mais entre le temps requis pour fournir les informations et la somme offerte, cela ne vaut pas la peine. Si je n'arrive pas à payer une facture, je fais un remplacement, organise un vide-dressing ou sous-loue mon appartement.

La situation s'est compliquée durant la pandémie. Je venais de me mettre à mon compte et je n'avais donc pas droit à la perte de gain. J'ai dû travailler tout le temps et laisser mes enfants seuls. C'était horrible.

Après cela, j'ai été engagée dans une clinique, mais comme elle a perdu des clients chinois, puis russes, j'ai été licenciée. Aujourd'hui, je suis en gain intermédiaire au chômage: je ne suis donc pas particulièrement stressée par le renchérissement. Cependant, il est vrai que mon budget reste serré. Jusqu'à présent, j'utilisais le solde positif de mon décompte de charges pour offrir des cadeaux de Noël à mes enfants. On verra pour cette année». |

*nom d'emprunt